

Chief of the Defence Staff



Chef d'état-major de la Défense

National Defence
Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de
la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

9 May
~~April~~ 2022

Le avril 2022

Distribution List

Liste de distribution

CDS DIRECTIVE FOR THE TERMINATION OF OPERATION HONOUR

DIRECTIVE DU CEMD POUR METTRE FIN À 'OPÉRATION HONOUR

References: A. [Letter from the Acting Chief of the Defence Staff, 24 March 2021](#)

Références : A. [Le 24 mars : Lettre du Chef d'état-major de la Défense par intérim \(CEMD/I\)](#)

B. Collection of the Operation HONOUR Lessons Learned, 10 December 2021
C. Conduct and Culture, Pathways to Progress Summary Placemat, 11 Sep 2021

B. Collecte des leçons retenues de l'opération HONOUR, 10 décembre 2021
C. Directive sur l'institutionnalisation du système de suivi et d'analyse de l'opération HONOUR (SSAOPH), 16 septembre 2019

D. External Review Report into Sexual Misconduct and Sexual Harassment in the Canadian Armed Forces, 27 March 2015

D. Examen externe sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes, 27 mars 2015

E. 2018 Fall Reports of the Auditor General of Canada, Report 5 – Inappropriate Sexual Behavior – Canadian Armed Forces, 14 September 2018

E. Rapport de l'automne 2018 du vérificateur général du Canada. Rapport 5 – Les comportements sexuels inappropriés – Forces armées canadiennes, 14 septembre 2018

SITUATION

SITUATION

1. (U) **General.** As stated in Ref A, Operation HONOUR has culminated. The operation must be critically analyzed to identify and understand its successes and failures, and to develop a deliberate plan as the Defence Team moves forward with a renewed focus on

1. (SC) **Généralités.** Comme indiqué dans la référence A, l'opération HONOUR a atteint son point culminant. Elle doit faire l'objet d'une analyse critique afin de cerner et de comprendre ses réussites et ses échecs, et d'élaborer un plan délibéré alors que



effecting culture change. The knowledge gained during Operation HONOUR provides a valuable foundation for the Defence Team as it continues to address sexual misconduct within the institution.

2. (U) Since 2015, the Canadian Armed Forces (CAF) has made steady progress, implementing a range of programs, policies, and practices intended to address sexual misconduct and, most importantly, the provision of support to members who have been impacted by sexual misconduct. Through Operation HONOUR, the CAF has:

- a. Enhanced support for those affected by sexual misconduct by establishing the independent Sexual Misconduct Response Centre (SMRC), which offers confidential, 24/7 support to CAF members, and recently expanded to CAF veterans as well as DND public servants;
- b. Increased the awareness of sexual misconduct, and its effects on the organization and its personnel;
- c. Developed and delivered Training and Education, at all levels of the organization, on the subject of sexual misconduct and its effects;

l'Équipe de la Défense va de l'avant en mettant l'accent sur le changement culturel. Les connaissances acquises pendant l'opération HONOUR constituent une base précieuse pour l'Équipe de la Défense dans sa lutte contre l'inconduite sexuelle au sein de cette institution.

2. (SC) Depuis 2015, les Forces armées canadiennes (FAC) ont fait des progrès constants, mettant en œuvre un large éventail de programmes, de politiques et de pratiques visant à contrer l'inconduite sexuelle et, plus important encore, en apportant leur soutien aux membres ayant été confrontés à l'inconduite sexuelle. Dans le cadre de l'opération HONOUR, les FAC ont :

- a. Amélioré le soutien fourni aux personnes ayant été affectées par l'inconduite sexuelle, en créant le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle (CIIS), qui offre un soutien 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, aux membres des FAC, et plus récemment aux vétérans des FAC et aux fonctionnaires du MDN;
- b. Augmenté la sensibilisation sur l'inconduite sexuelle et ses effets sur l'organisation et son personnel;
- c. Développé et donné des programmes de formation et d'éducation, à tous les niveaux de l'organisation, sur le problème et les effets de l'inconduite sexuelle;

d. Published DAOD 9005-1 Sexual Misconduct Response and clarified policies, procedures, definitions, and responsibilities relating to sexual misconduct;

d. Publié la DOAD 9005-1, Intervention sur l'inconduite sexuelle, et précisé les politiques, les procédures, les définitions et les responsabilités en matière d'inconduite sexuelle;

e. Implemented a tracking system for reported incidents of sexual misconduct in order to better understand the scope of the problem and to identify areas where more concerted efforts are required;

e. Mis en œuvre un système de suivi des incidents signalés en matière d'inconduite sexuelle, afin de mieux comprendre l'étendue du problème et de cerner les domaines dans lesquels des efforts plus concertés sont exigés;

f. Established 16 Conflict and Complaint Management Services offices under the Integrated Conflict and Complaint Management (ICCM) Program to provide support for members reporting, or affected by conflict resulting from, sexual harassment;

f. Établi 16 bureaux des Services de gestion des conflits et des plaintes dans le cadre du Programme de gestion intégrée des conflits et des plaintes (GICP) afin d'offrir un soutien aux membres qui signalent une situation de harcèlement sexuel ou qui sont concernés par un conflit en résultant;

g. Established six Military Police Sexual Offence Response Teams (SORT) to increase investigational capacity and expertise in sexual assault cases; and

g. Mis sur pied six équipes d'intervention en cas d'infraction sexuelle (EIS) au sein de la police militaire afin d'accroître la capacité d'enquêter et l'expertise dans les cas d'agression sexuelle; et

h. Improved victim support for military justice proceedings.

h. Amélioré le soutien aux victimes dans les procédures de justice militaire.

3. (U) Operation HONOUR brought the issue of sexual misconduct to the forefront within the CAF, and served as the organization's immediate response to addressing its harmful impacts on our

3. (SC) L'opération HONOUR a mis le problème de l'inconduite sexuelle au sein des FAC à l'avant-plan, et a apporté une réponse immédiate pour contrer ses effets préjudiciables sur notre culture et

culture and our people. Operation HONOUR made it very clear that sexual misconduct will not be tolerated, and that the chain of command is to be fully engaged in ensuring such behaviour ends. At the same time, it created space for important discussions and further action, most notably on matters of CAF culture.

4. (U) **Problem Definition.** Despite Operation HONOUR's numerous initiatives, the issue of sexual misconduct persists in the CAF. The required culture change has not been achieved, and the CAF must embark on fundamentally new approaches to address the root causes of all forms of systemic misconduct, which includes sexual misconduct.

5. (U) In April 2021, the Chief, Professional Conduct and Culture (CPCC) was announced and charged with developing culture change strategies for the Defence Team as a whole. These strategies will be aimed at addressing all forms of systemic misconduct. The culture of the Defence Team must continuously adapt to changes in our environment and society; therefore, addressing systemic misconduct cannot have an end-state. As such, it is necessary to officially close out Operation HONOUR before initiating any new Defence Team approaches.

6. (U) **Assumptions.** For the purpose of this directive, the following assumptions will apply:

nos concitoyens. L'opération HONOUR a permis de préciser très clairement qu'aucun comportement d'inconduite sexuelle ne sera toléré et que la chaîne de commandement doit s'engager pleinement à y mettre fin. Dans le même temps, elle a créé un espace important de discussion et d'action, plus particulièrement sur les questions de culture au sein des FAC.

4. (SC) **Définition du problème.** Malgré les nombreuses initiatives mises en place dans le cadre de l'opération HONOUR, le problème de l'inconduite sexuelle persiste au sein des FAC. Le changement culturel requis n'a pas été atteint, et les FAC doivent réfléchir à de nouvelles approches pour contrer les causes profondes de toutes formes d'inconduite systémique, incluant l'inconduite sexuelle.

5. (SC) En avril 2021, le Chef – Conduite professionnelle et culture (CCPC) a été chargé de mettre en place des stratégies de changement culturel pour l'ensemble de l'Équipe de la Défense. Ces stratégies viseront à contrer toutes les formes d'inconduite systémique. La culture de l'Équipe de la Défense doit s'adapter en permanence aux évolutions de notre environnement et de notre société. Par conséquent, la contrer l'inconduite systémique ne peut pas être un état final. À ce titre, il est nécessaire de clore officiellement l'opération HONOUR avant de mettre en place de nouvelles approches pour l'Équipe de la Défense.

6. (SC) **Hypothèses.** Aux fins de la présente directive, les hypothèses suivantes s'appliquent :

- a. Any new Defence Team approach shall consider the emerging recommendations by the Independent External Comprehensive Review (IECR);
- b. The SMRC will continue to be an independent DND entity external to the CAF providing:
 - (1) Support to those affected by sexual misconduct;
 - (2) Advice to the CAF on Training and Education content aimed at preventing and responding to sexual misconduct; and
 - (3) Impartial monitoring of the progress in how the CAF addresses sexual misconduct.
- c. Operation HONOUR Lessons Learned (Operation HONOUR LL) and its subsequent recommendations shall be incorporated into the future Defence Team efforts to aid in eliminating all aspects of systemic misconduct.

7. (U) **Limitations:**

a. **Constraints:**

- (1) Consult internal and external stakeholders involved in Operation HONOUR to include their perspectives;

- a. L'Équipe de la Défense doit tenir compte des recommandations formulées dans le cadre de l'examen externe complet et indépendant (EECI);
- b. Le CIIS sera toujours une entité du MDN indépendante externe aux FAC offrant :
 - (1) Un soutien aux victimes d'inconduite sexuelle;
 - (2) Des conseils aux FAC en matière de formation et d'éducation, avec pour objectif de prévenir l'inconduite sexuelle et y réagir; et
 - (3) Un suivi impartial de la manière dont les FAC luttent contre l'inconduite sexuelle.
- c. Les leçons retenues dans le cadre de l'opération HONOUR et les recommandations subséquentes doivent être intégrées dans les efforts consentis par l'Équipe de la Défense pour aider à éliminer tout comportement d'inconduite systémique.

7. (SC) **Limites :**

a. **Contraintes :**

- (1) Consulter les parties prenantes internes et externes impliquées dans

l'opération HONOUR pour intégrer leurs points de vue;

- (2) As identified and tasked at Ref B, work within the Defence Lessons Learned System (DLLS) to ensure CAF LL Coordinators are engaged, supported, and aware of how to facilitate Operation HONOUR LLs; and

- (2) Conformément à la référence B, travailler dans le Système des leçons retenues de la Défense (SLRD) pour veiller à ce que les coordinateurs des leçons retenues des FAC soient mobilisés, appuyés et conscients de la manière de favoriser la compilation des leçons retenues dans le cadre de l'opération HONOUR; et

- (3) All current programs and policies associated with Operation HONOUR shall continue to be in effect until renamed, amended or replaced via formal review process.

- (3) Tous les programmes et stratégies actuels liés à l'opération HONOUR doivent rester en vigueur tant qu'ils n'ont pas été renommés, modifiés ou remplacés dans le cadre d'un processus d'examen formel.

b. Restraints:

- (1) The termination of Operation HONOUR shall not reduce or eliminate any of the support systems or services provided to those affected by sexual misconduct, or the chain of command, until they are formally transitioned.

b. Restrictions :

- (1) La fin de l'opération HONOUR ne doit pas diminuer ou annuler les systèmes de soutien ou les services offerts aux personnes ayant été affectées par l'inconduite sexuelle, ni la chaîne de commande, tant qu'ils n'ont pas fait l'objet d'une transition formelle.

MISSION

8. (U) The CAF will set the conditions to terminate Operation HONOUR while

MISSION

8. (SC) Les FAC définiront les conditions pour mettre fin à

facilitating the development and implementation of existing and future Defence Team culture strategies aimed at addressing all forms of systemic misconduct.

l'opération HONOUR tout en facilitant le développement et la mise en œuvre des stratégies culturelles existantes et à venir de l'Équipe de la Défense qui visent à contrer toutes les formes d'inconduite systémique.

EXECUTION

EXÉCUTION

9. (U) **CDS Intent.** I intend to deliberately terminate Operation HONOUR while continuing to prevent and address sexual misconduct. This will be achieved through the sequenced collection of lessons learned, policy amendments, updates to training and education programs and necessary communications. These actions will set the conditions to assist in the development of an integrated and comprehensive Defence culture strategy aimed at not only preventing and addressing sexual misconduct, but all systemic misconduct within the Defence Team.

9. (SC) **Intention du CEMD.** J'ai l'intention de mettre fin délibérément à l'opération HONOUR tout en continuant à contrer l'inconduite sexuelle. L'objectif sera atteint grâce aux leçons retenues, à la modification des politiques, aux mises à jour des programmes de formation et d'éducation et aux communications nécessaires. Ces actions définiront les conditions pour aider au développement d'une stratégie en matière de culture de l'Équipe de la Défense intégrée et complète visant à non seulement contrer l'inconduite sexuelle, mais toute inconduite systémique dans l'Équipe de la Défense.

10. (U) **Scheme of Manoeuvre.** The execution of the termination of Operation HONOUR will be conducted in four phases:

10. (SC) **Plan de manœuvre.** La fin de l'opération HONOUR se déroulera en quatre étapes :

- a. Phase 1 – Operation HONOUR LL Process;
- b. Phase 2 – Planning and execution of tasks;
- c. Phase 3 – Termination Order issued; and
- d. Phase 4 – Transition to the Defence Team Culture Strategy.

- a. Étape 1 – Processus des leçons retenues de l'opération HONOUR;
- b. Étape 2 – Planification et exécution des tâches;
- c. Étape 3 – Publication de l'ordre de cessation; et
- d. Étape 4 – Transition vers la stratégie en matière de culture de l'Équipe de la Défense.

11. (U) **End state.** The termination of Operation HONOUR will be achieved once the following conditions have been met:

- a. Operation HONOUR LL are captured, analyzed and reported;
- b. The termination of Operation HONOUR has been reflected in:
 - (1) Policies, including but not limited to directives, DAODs and CANFORGENS;
 - (2) Training and Education materials; and
 - (3) Communication products.
- c. The termination of Operation HONOUR supports the delivery of the new Defence Team Culture Strategy being developed by CPCC, expected to be released by end 2022.

12. (U) **Tasks**

- a. **Common to all L1s:**
 - (1) Remove nomenclature and reference to Operation HONOUR and OPHTAS in all products and programs, including website content;

11. (SC) **État final.** L'opération HONOUR sera terminée lorsque les conditions suivantes auront été remplies :

- a. Les leçons retenues de l'opération HONOUR sont saisies, analysées et communiquées;
- b. La fin de l'opération HONOUR est prise en compte dans :
 - (1) Les stratégies, notamment les directives, les DOAD et les CANFORGEN;
 - (2) Le matériel de formation et d'éducation; et
 - (3) Les produits de communication.
- c. La fin de l'opération HONOUR appuie la mise en œuvre de la nouvelle stratégie en matière de culture de l'Équipe de la Défense développée par le CCPC, dont la publication est prévue d'ici la fin de 2022.

12. (SC) **Tâches**

- a. **Communes à tous les N1 :**
 - (1) Supprimer la nomenclature et la référence à l'opération HONOUR et au SSAOPH dans tous les produits et programmes, y compris le contenu des sites Web;

(2) Replace all Operation HONOUR graphic elements with graphics incorporating the new visual identity for sexual misconduct as made available by CPCC;

(2) Remplacer tous les éléments graphiques de l'opération HONOUR par des graphiques intégrant la nouvelle identité visuelle pour l'inconduite sexuelle mis à disposition par le CCPC;

(3) Update orders, directives and guidance:

(3) Mettre à jour les ordres, les directives et les lignes directrices :

(a) To reflect the termination of Operation HONOUR; and

(a) Pour tenir compte de la fin de l'opération HONOUR; et

(b) For a transition to CPCC and its functional authorities.

(b) Pour une transition vers le CCPC et ses autorités fonctionnelles.

(4) Provide Operation HONOUR LL to CPCC via the DLLS as directed at Ref B.

(4) Fournir les leçons retenues de l'opération HONOUR au CCPC par l'entremise du SLRD, conformément à la référence B.

b. CPCC:

b. CCPC :

(1) Once Operation HONOUR LL observations have been captured, as directed in Ref B, they must be reviewed and analyzed, with selected recommendations integrated into the future Defence Team approach to addressing systemic misconduct. CPCC is developing the Defence Culture Strategy and will:

(1) Conformément à la référence B, les observations des leçons retenues de l'opération HONOUR qui ont été recueillies doivent être examinées et analysées. Les recommandations sélectionnées doivent être intégrées dans la future approche de l'Équipe de la Défense pour remédier à

l'inconduite systémique. Le CCPC développe la stratégie en matière de culture de l'Équipe de la Défense et :

- | | |
|--|---|
| <p>(a) Enable and continue to support strategies that are effective; and</p> <p>(b) Retire Operation HONOUR initiatives that do not effectively contribute to current or future Defence Team culture strategies.</p> | <p>(a) Permettra et continuera de soutenir les stratégies efficaces; et</p> <p>(b) Retirera les initiatives liées à l'opération HONOUR qui ne contribuent pas de manière efficace aux stratégies sur la culture en cours ou à venir de l'Équipe de la Défense.</p> |
| <p>(2) Amend DAOD 9005-1 Sexual Misconduct Response, Training & Education material, communication and promotional material, including website content, for the removal of Operation HONOUR nomenclature while capturing necessary changes for the implementation of the Ref C <i>Declaration of Victims' Rights</i> (Bill C-77);</p> | <p>(2) Modifier la DOAD 9005-1, Intervention sur l'inconduite sexuelle, le matériel de formation et d'éducation, les documents de communication et le matériel promotionnel, y compris le contenu du site Web, afin de retirer la nomenclature de l'opération HONOUR tout en apportant les changements nécessaires pour la mise en œuvre de la référence C <i>Déclaration des droits des victimes</i> (projet de loi C-77);</p> |
| <p>(3) Amend OPHTAS nomenclature and transition to the Sexual Misconduct Incident Tracking System (SMITS);</p> | <p>(3) Modifier la nomenclature du SSAOPH et passer au Système de suivi des incidents d'inconduite sexuelle (SSIIS);</p> |
| <p>(4) Review Operation HONOUR Op Order and associated Frag Orders:</p> | <p>(4) Examiner l'O Op de l'opération HONOUR et les ordres fragmentaires associés :</p> |

- (a) Identify completed and outstanding tasks;
 - (b) Coordinate with SJS and Canadian Forces Integrated Command Centre (CFICC) to update associated sexual misconduct reporting processes, including Commander's Critical Information Requirements (CCIRs) and Significant Incident Report (SIR) formats; and
 - (c) Issue updated direction and guidance as required.
- (5) Produce a Post-Op Report on Operation HONOUR. This report will contain as a minimum:
- (a) A review of the Operation HONOUR Strategic Campaign Plan (CP) and recommendations to CPCC for its amendment and alignment with the Defence Team Culture Strategy;
 - (b) Generate a Performance Measurement
- (a) Identifier les tâches exécutées et celles à accomplir;
 - (b) Assurer la coordination avec l'EMIS et le Centre de commandement intégré des Forces canadiennes (CCIFC) pour mettre à jour les processus de signalement des inconduites sexuelles, y compris le format des besoins essentiels du commandant en information (BECI) et des rapport d'incident d'importance (RII); et
 - (c) Émettre les orientations et directives mises à jour, comme demandé.
- (5) Produire un rapport post-opération sur l'opération HONOUR. Ce rapport doit comprendre au moins :
- (a) Un examen du Plan de campagne stratégique de l'opération HONOUR et des recommandations adressées au CCPC aux fins de modification et d'alignement avec la stratégie en matière de culture de l'Équipe de la Défense;
 - (b) Générer un rapport sur le cadre de mesure du

- | | |
|--|--|
| <p>Framework report of the CP;</p> <p>(c) Update all progress on External Review Authority reports, including the recommendations from the Ref D (2015) and Ref E (2018) reports; and</p> <p>(d) Summary Report of the Operation HONOUR LL collected from the CAF.</p> <p>(6) Develop and implement a research program, in support of the CPCC mandate, to lead a fundamental transformation in the way systemic misconduct is understood and addressed in DND and the CAF.</p> <p>c. CFMWS/CPCC:</p> <p>(1) Work with the SMRC to update <i>Respect in the CAF</i> workshop accordingly to reflect the termination of Operation HONOUR.</p> <p>d. ADM(PA) is requested to:</p> <p>(1) BPT support internal and external messaging on the termination of Operation HONOUR;</p> | <p>rendement du plan de campagne;</p> <p>(c) Mettre à jour la progression dans les rapports du responsable de l'examen externe, y compris les recommandations des rapports de la référence D (2015) et la référence E (2018); et</p> <p>(d) Rapport sommaire des leçons retenues de l'opération HONOUR recueillies auprès des FAC.</p> <p>(6) Développer et mettre en œuvre un programme de recherche, à l'appui du mandat du CCPC, pour procéder à une transformation fondamentale de la manière d'appréhender l'inconduite systémique et d'y remédier au sein du MDN et des FAC.</p> <p>c. SBMFC/CCPC :</p> <p>(1) Travailler avec le CIIS pour mettre à jour l'atelier <i>Respect dans les FAC</i> afin de tenir compte de la fin de l'opération HONOUR.</p> <p>d. SMA(AP) est demandé de :</p> <p>(1) Être prêt à appuyer la messagerie interne et externe sur la fin de l'opération HONOUR;</p> |
|--|--|

- (2) Develop new visual identity for the topic of sexual misconduct; and
- (3) Provide advice and support on the transition of the Operation HONOUR website to the Defence Team sexual misconduct website.

- (2) Développer une nouvelle identité visuelle sur le sujet de l'inconduite sexuelle; et
- (3) Proposer des conseils et de l'aide pour la transition du site Web de l'opération HONOUR vers celui sur l'inconduite sexuelle de l'Équipe de la Défense.

13. (U) Coordinating Instructions:

- a. **Operation HONOUR LL.** LL will be collected via the DLLS as directed in Ref B;
- b. **Web content, products and visual identity.**
 - (1) See Annex B for guidance on addressing Operation HONOUR web content and removing or replacing Operation HONOUR nomenclature; and
 - (2) See Annex C for guidance on addressing Operation HONOUR visual identity and graphics.
- c. **OPHTAS.** OPHTAS shall be replaced by SMITS;

13. (SC) Instructions de coordination :

- a. **Leçons retenues de l'opération HONOUR.** Les leçons retenues seront recueillies par l'entremise du SLRD, conformément à la référence B;
- b. **Contenu Web, produits et identité visuelle.**
 - (1) Voir l'Annexe B pour des lignes directrices relatives au traitement du contenu Web de l'opération HONOUR et la suppression ou le remplacement de la nomenclature de l'opération HONOUR; et
 - (2) Voir l'annexe C pour des lignes directrices concernant l'identité visuelle et les graphiques de l'opération HONOUR.
- c. **SSAOPH.** Le SSAOPH doit être remplacé par le SSIS;

d. **Key dates and timings**

- (1) Phase 1: 20 December 2021 to 31 March 2022;
- (2) Phase 2: by 30 June 2022;
- (3) Phase 3: Termination Order to be issued NLT 30 June 2022; and
- (4) Phase 4: Transition to the Defence Team Culture Strategy, to be released by the end of December 2022.

e. **Reports**

- (1) CPCC/DGPCD to publish Post-Op report by end 2022.

CONCEPT OF SUPPORT

14. (U) **Finance.** All costs, if any, will be borne internally by L1s.

COMMAND

15. (U) **Supported Commander:**

- a. CPCC.

16. (U) **Supporting Commanders and Group Principals:**

- a. All CAF/DND L1s.

d. **Dates clés et échéancier**

- (1) Étape 1 : Du 20 décembre 2021 au 31 mars 2022;
- (2) Étape 2 : D'ici le 30 juin 2022;
- (3) Étape 3 : Ordre de cessation à publier APTL le 30 juin 2022; et
- (4) Étape 4 : Transition vers la stratégie en matière de culture de l'Équipe de la Défense, à publier avant la fin décembre 2022.

e. **Rapports**

- (1) Le CCPC/DGCDP publiera le rapport post-opération d'ici la fin 2022.

CONCEPT DE SOUTIEN

14. (SC) **Finances.** Tous les frais, le cas échéant, seront assumés en interne par les N1.

COMMANDEMENT

15. (SC) **Commandant appuyé :**

- a. CCPC.

16. (SC) **Commandants et chefs de groupe en appui :**

- a. Tous les N1 des FAC et du MDN.

17. (U) POCs:

17. (SC) PDC :

a. CPCC:

a. CCPC :

(1) Director General
Professional Conduct and
Development (DGPCD) –
Cmdre J. Olivier,
jacques.olivier@forces.gc.ca;
and

(1) Directeur général - Conduite
et développement
professionnels
(DGCDP) – Cmdre J. Olivier
jacques.olivier@forces.gc.ca;

(2) DGPCD COS – Col W.
Niven,
wayne.niven@forces.gc.ca.

(2) CEM DGCDP –
Col W. Niven,
wayne.niven@forces.gc.ca.

b. CPCC PA:

b. AP CCPC :

(1) DGPCD PA Manager –
Heather Ormerod,
heather.ormerod@forces.gc.ca

(1) Gestionnaire des AP du
DGCDP – Heather Ormerod,
heather.ormerod@forces.gc.ca

Le Chef d'état-major de la Défense



W.D. Eyre
Général / Le général
Chief of Defence Staff

Annexes

Annexes

Annex A: References
Annex B: Guidance for addressing
existing web content and the removal for
Operation HONOUR nomenclature from
products.
Annex C: Guidance for
removing/replacing Operation HONOUR
visual content with Sexual Misconduct
Visual Identity Elements.

Annexe A : Références
Annexe B : Lignes directrices relatives
au traitement du contenu Web et au
retrait de la nomenclature de
l'opération HONOUR sur les produits.
Annexe C : Lignes directrices relatives à
la suppression ou au remplacement du
contenu visuel de l'opération HONOUR
par des éléments d'identité visuelle sur
l'inconduite sexuelle.

Distribution List (next page)

Liste de distribution (page suivante)

Distribution List

Liste de distribution

Action

Action

VCDS
CDRNORAD/DCDRNORAD
SJS DOS
Comd RCN
Comd CA
Comd RCAF
Comd MILPERSCOM
Comd CJOC
Comd CFINTCOM
Comd CANSOFCOM
Comd CPCC
JAG
DComd JFC Naples
ADM(DIA)
ADM(Pol)
ADM(Mat)
ADM(Fin)/CFO
ADM(IE)
ADM(HR-Civ)
ADM(IM)
ADM(DRDC)
ADM(RS)
ADM(PA)
DND/CFLA
Corp Sec
SJS DGO/DGP

VCEMD
Cmdt NORAD/CmdtA NORAD
DEM EMIS
Cmdt MRC
Cmdt AC
Cmdt ARC
Cmdt COMPERSMIL
Cmdt COIC
Cmdt COMRENSFC
Cmdt COMFOSCAN
Cmdt CCPC
JAG
CmdtA JFC Naples
SMA(DIA)
SMA(Pol)
SMA(Mat)
SMA(Fin)/DPF
SMA(IE)
SMA(RH-Civ)
SMA(GI)
SMA(RDDC)
SMA(SE)
SMA(AP)
MDN/CJFC
Sec Gén
DGO/DGP de l'EMIS

Information

Information

MND
Assoc MND
DM
Senior Assoc DM
NSIROCS

Min DN
Min DN délégué
SM
SM délégué principal
SCESSNR